

Guide pour adapter les locaux des accueils de loisirs sans hébergement aux besoins des enfants



Le principe

Animation Enfance du Haut-Rhin et ses partenaires (la CAF, le SDJES et la CEA) vous présentent un guide synthétique permettant d'adapter au mieux les locaux aux besoins des enfants accueillis en accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire.

Pour qui ?

Les élus, les organisateurs, et les équipes pédagogiques des accueils de loisirs 3-11 ans.

Pourquoi ?

Les locaux doivent répondre aux :

- Besoins d'espace
- Besoins de lumière naturelle
- Besoins de calme : l'isolation phonique doit être mise en place sur l'ensemble du bâtiment
- Besoins de respect du rythme de l'enfant

La configuration des locaux doit faciliter le vivre ensemble pour que les temps de restauration, de repos, d'hygiène et d'accueil/départ soient organisés de manière adaptée et confortable et permettent de répondre aux besoins physiologiques, affectifs et intellectuels des enfants accueillis.

Les recommandations suivantes donnent des repères qualitatifs en plus de la réglementation obligatoire.

De manière générale

Lorsqu'un accueil inclut une **restauration**, il est impératif de disposer de plusieurs salles : au minimum 2, une pour se restaurer et l'autre pour les activités.

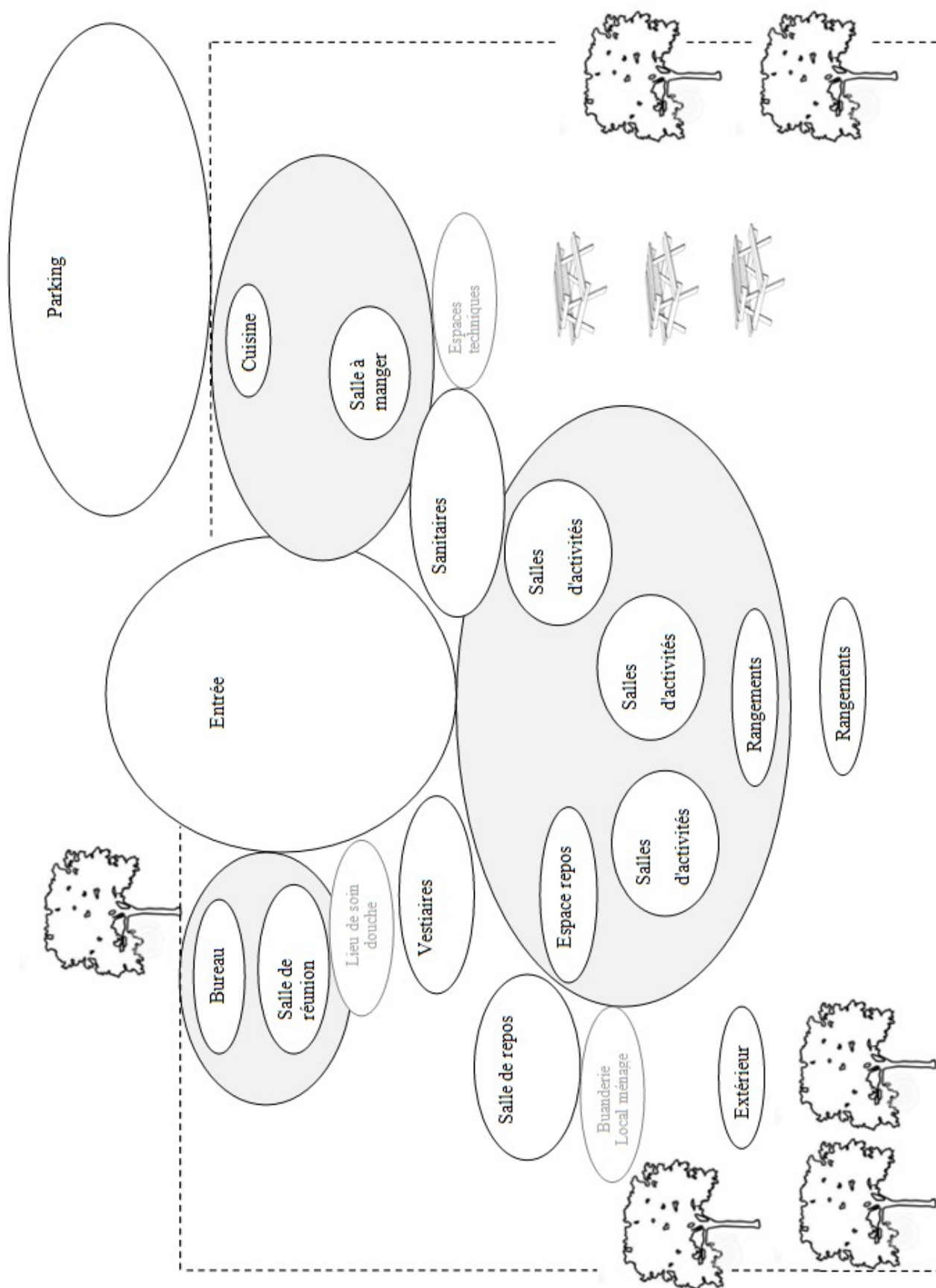
Il n'est pas possible d'accueillir les enfants de manière qualitative et de leur proposer des activités éducatives lorsque l'on dispose d'une seule salle.

A titre indicatif:

Prévoir 5 à 10 m² par enfant.

A noter que les locaux techniques, couloirs, cuisine ne rentrent pas dans le calcul de ces m².

- Les accès du bâtiment doivent être sécurisés (digicode, visiophone) et permettre l'identification des personnes (porte vitrée, fenêtre).
- Le bâtiment doit être accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Favoriser le plein pied sur l'ensemble du bâtiment (s'il possède plusieurs étages, installer les plus petits au rez-de-chaussée).
- L'ensemble du mobilier doit être adapté à la taille des enfants (de 3 à 11 ans) et non vétuste.
- Prévoir des espaces de rangement sécurisés et dédiés (intérieurs et extérieurs) en nombre suffisant.



L'extérieur

Besoins de bouger, de jouer
et de sortir dans la nature :



A titre indicatif:

200 à 300 m² sont recommandés pour 30 enfants

600 à 800 m² sont recommandes pour 100 enfants

*Vigilance : un trop petit espace peut être source de tension
et d'accident*

Préconisations :

- Un espace clos et arboré avec des espaces verts
- Un dispositif (végétal ou préau) qui permet de protéger les enfants des intempéries
- Une mise à disposition de jeux ou d'aménagements ludiques
- Des tables pour pouvoir manger et/ou faire des activités

L'entrée

Besoins d'accueil :



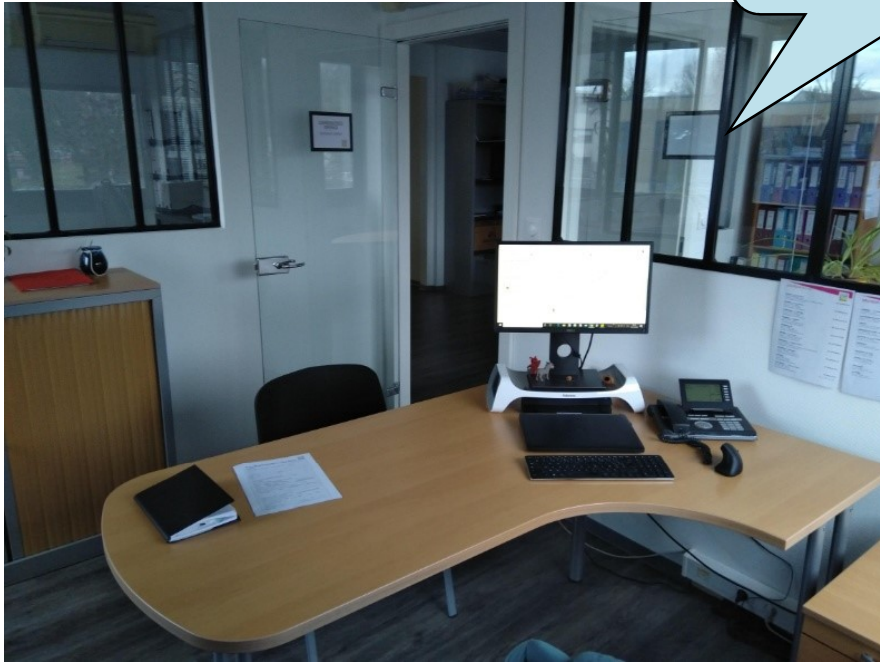
Préconisations :

- Espace suffisant pour l'accueil simultané des enfants et des parents
- Vestiaire adapté pour les enfants où chacun dispose d'un lieu pour ranger son sac, son manteau (patères accessibles et ergonomiques pour des mains d'enfants) et ses chaussures/chaussons.
- Espace d'affichage (affichages obligatoires, informations, productions des enfants)

Le bureau

Besoins de confidentialité :

Il doit de préférence avoir une visibilité sur l'accueil



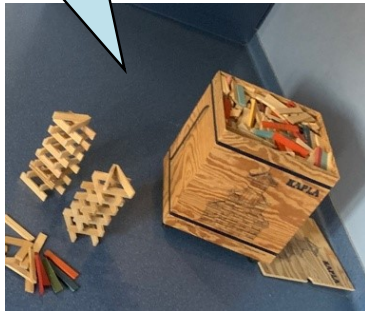
Préconisations :

- À côté du hall d'entrée
- Etre équipé d'une porte pour permettre de recevoir une famille dans le respect de la confidentialité
- Privilégier les câbles réseaux (RG45) au Wifi

Les salles d'activités

Besoins de jouer, de découvrir, d'apprendre :

Permettre un
espace de jeu
au sol



A titre indicatif:

75 m² sont recommandés pour 30 enfants
150 m² sont recommandés pour 100 enfants
En moyenne il faut prévoir 1.5 à 2.5m² par enfant

Préconisations :

- Un maximum de 30 enfants par salle
- Différents espaces de jeux doivent pouvoir être installés
- Un point d'eau pour les activités manuelles
- Des rangements muraux ou amovibles pour ne pas encombrer l'espace

La salle à manger

Besoins de se nourrir et d'échanger :

Lave mains dans la
salle à manger



A titre indicatif:

45 m² sont recommandés pour 30 enfants
2 salles de 75 m² sont recommandés pour 100 enfants
1.5 m² par personne assise, sans oublier le personnel

Préconisations :

- Des tables de 6 personnes maximum de préférence
- Un point d'eau potable
- Un brise sons pour les salles de plus de 30 enfants
- Le double service est à éviter : prévoir deux salles pour le bien-être des enfants

La salle de repos

Besoins de repos et de calme :

Un meuble adapté
pour ranger les
couchettes

Un espacement des
couchettes suffisant



A titre indicatif:

2 m² par enfant et 15 enfants maximum par salle

Préconisations :

- La salle doit être éloignée des salles d'activités ou de restauration
- Elle doit pouvoir être utilisée pour des temps de sieste mais aussi pour des activités calmes (lecture, yoga ...)
- La pénombre doit pouvoir y être obtenue
- Des draps, couvertures et coussins individuels sont à prévoir

Les sanitaires

Besoins d'hygiène et d'intimité :



A titre indicatif:

1 WC et 1 lavabo pour 10 enfants maximum

Préconisations :

- Prévoir des WC, lavabos, savons et essuie main adaptés à la hauteur d'enfants
- Prévoir des WC adultes/visiteurs séparés
- Prévoir papier toilette, savon et essuie-mains à usage unique
- De l'eau tempérée pour le lavage des mains
- Un espace de change (avec une cloison pour ne pas être vu de tous)



Pour aller plus loin

Prévoir

- Une proximité des établissements scolaires et des équipements de jeux/sportifs pour enfants
- L'accessibilité de l'accueil de loisirs avec un parking et un stationnement pour les vélos
- Une salle de réunion, de préparation et de ressources pour l'équipe
- Des vestiaires avec des casiers pour l'équipe
- Une buanderie, une douche
- Un lieu de soin et d'isolement
- Un local de ménage
- Prise en compte des enjeux écologiques

Animation
ENFANCE
du Haut-Rhin

Contact :

Animation Enfance du Haut-Rhin

Tél. 03 89 33 28 36

Courriel : animation.enfance@gmail.com

Web : www.animation-enfance-haut-rhin.fr

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique